

Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue
Séance ordinaire du conseil
Lundi le 10 janvier 2022, 19h30
Bureau municipal

Sont présents :

M. Richard Baril	M. Jean-Luc Boisclair
M. Nicolas Goulet	Mme Marie-Pier Bourassa
M. Jean-François Jodoin	Mme Noémi Robitaille

Formant quorum sous la présidence du maire monsieur Guy Dupuis. Monsieur Gabriel Pinard, directeur général et greffier-trésorier assiste à la séance à titre de *secrétaire*. Madame Maryse Bilodeau directrice-adjointe et greffière-trésorière adjointe assiste également à la séance.

Mesures particulières :

Considérant les plus récentes mesures exigées par la direction de la santé publique en cette période de pandémie mondiale de Covid-19;

La séance est tenue à huis clos et par visioconférence.

2022-01-001

02 Ordre du jour

01 Mot de bienvenue

02 Adoption de l'ordre du jour

03 Adoption des procès-verbaux du mois de décembre 2021

04 ADMINISTRATIF

04.1 Approbation des comptes

04.2 Nomination du maire suppléant (année 2022)

04.3 Office municipale d'habitation (budget 2022)

04.4 Techni-Consultant (offre de services professionnels année 2022)

04.5 Renouvellement adhésion ADMQ 2022

05 LÉGISLATIF

05.1 Avis de motion et projet de règlement - Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux (2022-02)

05.2 Avis de motion et projet de règlement - Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux (2022-03)

06 URBANISME

07 HYGIÈNE DU MILIEU

08 VOIRIE

08.1 MTQ (permis d'intervention)

09 SÉCURITÉ PUBLIQUE

09.1 Rapport annuel- Service de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI) *point reporté*

10 LOISIRS & CULTURE

10.1 Plan directeur terrain des loisirs

11 CORRESPONDANCE

- Plainte paiement intérêt client 675

- Programme transitoire d'aide financière aux municipalités MAPAQ

12 Varia

12.1 Autorisation de paiement GéniCité

12.2 Autorisation de paiement Copernic

12.3 Plainte paiement intérêt client 675

13 Suivi des comités

14 Période de questions

15 Levée de la séance

Il est proposé par madame Marie-Pier Bourassa et unanimement résolu par ce conseil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert à tout autre sujet pertinent.

Adoptée

2022-01-002

03 Adoption des procès-verbaux du mois de décembre 2021

Il est proposé par monsieur Richard Baril et unanimement résolu par ce conseil d'adopter les procès-verbaux du mois de décembre 2021, tels que présentés et sans lecture.

Adoptée

04 ADMINISTRATIF

2022-01-003

04.1 Approbation des comptes

CONSIDÉRANT que le directeur général certifie la disponibilité des fonds pour le paiement des comptes fournisseurs au montant de 135 236.04 \$;

Il est proposé par monsieur Nicolas Goulet et unanimement résolu par ce conseil d'adopter ces comptes et d'autoriser la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à en effectuer le paiement dans les délais requis conformément aux résolutions adoptées par la présente assemblée.

Adoptée

2022-01-004

04.2 Nomination du maire suppléant (année 2022)

CONSIDÉRANT que l'article 116 du Code municipal du Québec permet de « nommer un des conseillers comme maire suppléant lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge remplit les fonctions du maire avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés »;

CONSIDÉRANT que l'article 203 du Code municipal du Québec prévoit que « tous chèques émis et billets ou autres titres consentis par la Municipalité doivent être signés conjointement par le maire et le secrétaire-trésorier ou, en cas d'absence ou d'incapacité du maire ou de vacance dans la charge de maire, par tout membre du conseil préalablement autorisé et par le secrétaire-trésorier »;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du conseil afin de palier à une éventuelle absence ou incapacité du maire;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal désire nommer un maire suppléant pour une période annuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Richard Baril et unanimement résolu de procéder à la nomination de monsieur Jean-François Jodoin au poste de maire suppléant pour l'année 2022. Il est également résolu d'autoriser Jean-François Jodoin à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Perpétue, conjointement avec le greffier-trésorier et/ou la greffière-trésorière adjointe, tous chèques émis et billets ou autres titres consentis par la Municipalité en cas d'absence ou d'incapacité du maire ou de vacances dans la charge de maire.

Adoptée

2022-01-005

04.3 Office municipal d'habitation (Budget 2022)

Il est proposé par madame Marie-Pier Bourassa et unanimement résolu par ce conseil d'adopter les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Perpétue pour l'année 2022 telles que présentées, portant la contribution municipale à 2 122 \$.

Adoptée

2022-01-006

04.4 Techni-Consultant (offre de services professionnels année 2022)

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Perpétue désire se prévaloir des services d'accompagnement de la part de la Firme Techni-Consultant, lorsque requis dans certains dossiers pour de l'assistance technique ou administrative générale ;

CONSIDÉRANT que ce mandat couvre seulement les activités ne nécessitant pas de livrable et ne remplaçant pas les mandats actifs ;

Il est proposé par madame Noémi Robitaille et unanimement résolu par ce conseil d'accepter l'offre de services professionnels annuelle de la firme Techni-Consultant pour de l'assistance à titre de ressources externes, sur une base forfaitaire au montant de 3450 \$ (taxes en sus), pour l'année 2022.

Adoptée

2022-01-007

04.5 Renouvellement adhésion ADMQ

Il est proposé par monsieur Richard Baril et unanimement résolu par ce conseil d'autoriser le renouvellement à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec pour Gabriel Pinard, directeur général et Maryse Bilodeau, directrice générale adjointe et autoriser le paiement des frais de cotisation annuelle au coût de 945\$ plus taxes.

Adoptée

05 LÉGISLATIF

2022-01-008

05.1 Avis de motion et projet de règlement- Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux (2022-02)

Madame Marie-Pier Bourassa donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Adoptée

2022-01-009

05.2 Avis de motion et projet de règlement - Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux (2022-03)

Monsieur Jean-Luc Boisclair donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Adoptée

06 URBANISME

Aucun point n'est traité

07 HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point n'est traité

08 VOIRIE

2022-01-010

08.1 MTQ (permis d'intervention)

CONSIDÉRANT que des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2022, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du Ministère des Transports (MTQ), et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Jodoin et unanimement résolu par ce conseil :

- **Que** la Municipalité de Sainte-Perpétue se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2022;
- **Que** la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention et ce, selon la procédure et les délais prescrits ;
- **Que** la Municipalité nomme monsieur Gabriel Pinard, madame Maryse Bilodeau et monsieur Hugo Lafond, respectivement directeur général, directrice générale adjointe et inspecteur municipal, à titre de représentants autorisés à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

Adoptée

09 SÉCURITÉ PUBLIQUE

2022-01-011

09.1 Rapport annuel - Services de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI)

Point reporté à la séance du Conseil de février 2022.

10 LOISIRS ET CULTURE

2022-01-012

10.1 Plan directeur terrain des loisirs

Sur ce point madame Marie-Pier Bourassa déclare son intérêt et ne participera pas à la discussion.

CONSIDÉRANT la nécessité d'un plan directeur en matière d'infrastructures des loisirs afin de déterminer les priorités en matière de rénovation ou ajout dans le vaste espace du Centre des Loisirs;

Il est proposé par monsieur Richard Baril et unanimement résolu par ce conseil d'autoriser la direction générale à demander des soumissions par invitation à des firmes spécialisées en élaboration de plan de parc municipaux pour obtenir des offres de service.

Adoptée

11 CORRESPONDANCE

Le directeur général expose les sujets de correspondance générale reçus tels que mentionnés à l'ordre du jour.

12 Varia

2022-01-013

12.1 Autorisation de paiement GéniCité

CONSIDÉRANT le mandat octroyé à GéniCité par résolution # 2020-08-128 relatif au développement domiciliaire phase 2;

CONSIDÉRANT la présentation de la facture 1495, dossier DEVOM – Ste-Perpétue.

Il est proposé par madame Noémi Robitaille et unanimement résolu par ce conseil d'autoriser le paiement de 11 405.00\$ (taxes sus) à GéniCité.

Adoptée

2022-01-014

12.2 Autorisation de paiement Copernic

CONSIDÉRANT l'octroi du mandat à Copernic par résolution #2021-04-056 pour l'analyse biologique du milieu récepteur pour la phase 2 du projet domiciliaire;

CONSIDÉRANT la présentation de la facture 306 conforme à la soumission 2021-099;

Il est proposé par monsieur Jean-François Jodoin et unanimement résolu par ce conseil d'autoriser le paiement à Copernic au montant de 4030.80\$ (taxes en sus).

Adoptée

2022-01-015

12.3 Plainte paiement intérêt client 675

CONSIDÉRANT la réception d'une demande du client 675 afin d'être exempté de la pénalité pour non-paiement de taxes municipales;

CONSIDÉRANT le déroulement sans faille du processus de taxation mené par la municipalité;

Il est proposé par madame Marie-Pier Bourrassa et unanimement résolu par ce conseil de rejeter la demande de remboursement des frais d'intérêts au client 675.

Adoptée

13 Suivi des comités

L'ensemble des élus présents échangent sur les différents comités auxquels ils sont mandatés en lien avec leur fonction.

- OMH : 1 logement libre actuellement
- Loisirs Sport Centre-du-Québec : Retour au télétravail uniquement et s'occupent des suivis des mesures sanitaires pour les organismes.
- Fête glacée Sainte-Perpétue : suivi à venir pour finaliser les activités selon les restrictions gouvernementales en vigueur.

14 Période de questions

Aucune question n'a été soumise par les citoyens par courriel.

2022-01-016

15 Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Jean-François Jodoin et unanimement résolu par ce conseil de lever la séance à 20h14.

Adoptée

« Je, Guy Dupuis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Guy Dupuis
Maire

Gabriel Pinard
Directeur général et greffier-
trésorier